Nantes (44) – Un animateur jeunesse déjà connu de la justice poignarde un fêtard à la sortie d'une boîte de nuit : condamné à du sursis

19/07/2025 à 16h42



Selon Ouest-France, un animateur jeunesse de 25 ans a été condamné mercredi 16 juillet 2025 à **six mois de prison avec sursis** pour avoir poignardé un jeune homme à la sortie de la discothèque Le Colors, dans le quartier Bouffay à Nantes, dans la nuit du 6 au 7 septembre 2024.

Vers 5h15, la victime fumait une cigarette avec un ami lorsqu'un groupe les aborde pour demander s'ils ont vu deux filles. Le prévenu, décrit comme verbalement agressif, sort alors un couteau et frappe l'un des jeunes **à l'abdomen**. L'étudiant poignardé raconte : *« Ma première réaction, ça a été : mais mec, pourquoi tu m'as planté ? »*. La plaie mesurait **6 cm de long et 3 de profondeur**.

Une amie du prévenu s'écrie : *« Tu casses les c…, à chaque fois tu sors une lame ! »* avant de porter secours à la victime. L'auteur des faits, déjà connu pour violences dans un tramway en 2021, justifie son geste en affirmant que la victime se serait "empalée sur la lame".

Le tribunal a également **interdit au prévenu de détenir une arme pendant trois ans** et refusé la dispense d’inscription au casier judiciaire. Il devra indemniser la victime, après expertise médico-légale.